

**« Nocturne de Villejust - Souvenir Leigh Pascoe »  
 Jeudi 10 Juin 2021 à VILLEJUST (91)  
 organisée par le VC Villejust**

Catégories	Dossards	Départs	Distances	Tours	Limité à	Prix d'équipe
1/2/3/4èmes catégories (*)	18h30	19h30	1h30 + 5 tours		120	Scratch
<b>Dossards</b>	Sur la ligne d'arrivée, face à la centrale EDF, D59, rue de Frétay à Villejust					
<b>Départs - arrivées</b>	Rue de Frétay à Villejust. (pas de stationnement devant les garages du poste EDF qui sont ceux des permanents d'astreinte). Respecter le site.					
<b>Circuit</b>	De 3 km (circuit empruntant une partie du circuit de la course de Mars)					
<b>Observation</b>	Port du masque obligatoire sur tout le circuit pour les coureurs (hors échauffement et course) et les accompagnateurs					
<b>Invitations</b>	Course ouverte aux : FFC (R3 moins de 200 points au 31/12/2020): seront en 1 <sup>ère</sup> catégorie UFOLEP 1, FFC D1 et FFC Juniors sans mention « Junior D1 ou D2 » seront en 2 <sup>ème</sup> catégorie UFOLEP 2, FFC D2 et FFC Juniors D1 seront en 3 <sup>ème</sup> catégorie UFOLEP 3 et FFC D3 et FFC Juniors D2 seront en 4 <sup>ème</sup> catégorie <b>Attention : trois invitations maximums dans la saison.</b>					
<b>Engagements</b>	Après de : <b>Marcel BESNARD</b> – 40, rue Victor Hugo - 91470 LIMOURS Tel : 06.25.32.18.40 – marcel.besnard91@orange.fr Chèques à l'ordre du VC Villejust Tarifs FSGT : adultes : 5 €, Jeunes : 4 € Tarif UFOLEP et FFC : Jeunes 7,50 €, adultes : 10,50 € Engagement postal uniquement et qui ne sera pris en compte qu'avec le règlement Pas d'engagement par téléphone ni par mail. Les engagements jusqu'au <b>lundi 7 Juin midi inclus</b> , seront réservés prioritairement aux licenciés FSGT. Puis dans la limite des places disponibles, prise en compte des demandes d'invitations, puis des engagements arrivés chez l'organisateur les 8 et 9 Juin. Les engagements de coureurs de 5ème catégorie sont acceptés (assimilés à la 4ème catégorie). Ils seront mis (dans l'ordre d'arrivée des demandes d'engagements) sur liste d'attente jusqu'au 7 juin midi puis admis si la limitation à 120 coureurs n'est pas atteinte, avec diffusion, sur sites, d'une liste provisoire des engagés dans la journée du 8 juin. (A consulter sur sites ECM / VCVILLEJUST par les coureurs concernés) Pour le cas où leur demande d'engagement ne pourrait pas être satisfaite, le club organisateur remboursera le ou les engagements non acceptés en raison de la limitation à 120 coureurs. Les engagements <u>sur place</u> (+ 2 €) ne seront acceptés que jusqu'à la <b>limite de 120 coureurs.</b>					